

Description

Le programme Emplois d'été Échanges étudiants du YMCA est un programme d'échanges national coordonné par le YMCA et financé par le ministère du Patrimoine canadien. Chaque été, des jeunes canadiens de 16 et 17 ans passent six semaines dans une autre province où ils séjournent chez une famille d'accueil locale, acquièrent une expérience de travail rémunéré, pratiquent leur deuxième langue officielle et participent à un programme d'activités hebdomadaires.

Les coordonnateurs locaux (CL) agissent à titre de liaison principale entre les participants, les membres de la collectivité et le programme Emplois d'été Échanges étudiants du YMCA. Avant le début de l'échange, ils promeuvent le programme auprès des jeunes et de groupes communautaires, dirigent le processus d'entrevues et de sélection des participants et préparent les jeunes et les familles à cette expérience. Pendant l'échange, les coordonnateurs locaux jouent le rôle de mentors de confiance en guidant les jeunes pendant un programme complet d'activités et en les soutenant pendant qu'ils s'adaptent à leur nouveau milieu.

Responsabilités

- Promouvoir le programme dans les communautés et appuyer la sélection des jeunes participants, des familles d'accueil et des partenaires d'emploi.
- Interviewer et sélectionner les jeunes participants et les familles d'accueil/hôtes et, en bénéficiant d'un soutien, animer une séance d'information avant le départ.
- Prévoir les activités locales, conformes aux objectifs du programme, et gérer leur budget.
- Nouer des relations positives avec les jeunes du programme d'échanges, les familles d'accueil, les employeurs et les autres partenaires locaux, visiter les lieux du programme et intervenir en cas de conflit et de situation d'urgence.
- Faciliter le voyage des participants entre les provinces, y compris en les accompagnant à leur communauté d'accueil ou en assurant le soutien logistique aux points de départ.
- Rédiger un rapport complet à la fin de l'été résumant les résultats du programme.
- Accomplir les tâches administratives en temps opportun, dont le suivi des activités de promotion, les notes de cas, le signalement des incidents, le suivi des demandes de remboursement et la documentation des dossiers.
- Effectuer d'autres tâches connexes qui sont confiées.

Ce qui est indispensable à votre succès

- Engagement à l'égard de la mission, de la vision et des valeurs du YMCA.
- Accent mis sur la santé, la sécurité et le bien-être de tous les enfants, les jeunes et les personnes vulnérables des programmes du YMCA, y compris la compréhension des obligations légales et morales relatives au signalement des cas présumés d'enfants maltraités aux Services de protection de l'enfance.
- Compétences du YMCA : sens des responsabilités, création de relations, promotion de l'amélioration, esprit et direction d'équipe, équité et promotion du bien-être.

Qualifications

- Être inscrit(e) à un programme d'études postsecondaires à temps plein ou expérience équivalente.
- Avoir un certificat en premiers soins d'urgence/RCR valide avant le début de l'échange.
- Avoir un permis de conduire valide et accès à un véhicule assuré; accepter de fournir un dossier de conduite.
- Expérience du travail avec des jeunes ou de programmes d'éducation expérientielle.
- Accès Internet durant toute la durée de l'emploi.
- Pouvoir participer aux deux formations obligatoires rémunérées en mars et en avril/mai.
- Être disponible pour travailler à temps plein la première semaine de juin et les jours de voyage.

- Capacité de travailler selon un horaire souple, le jour, le soir et la fin de semaine, et être prêt(e) à faire du poste de coordonnateur local ou de coordonnatrice locale son engagement professionnel principal du 1^{er} juin au 14 août.
- Être disposé(e) à voyager au Canada.
- Compétences efficaces en communication et capacité d'interagir avec assurance avec les jeunes, les familles et les partenaires communautaires.
- Solides compétences en service à la clientèle pour assurer aux participants et aux intervenants une expérience positive.
- Sens de l'organisation bien développé et capacité de gérer de multiples tâches, horaires et exigences du programme.
- Haut niveau de fiabilité avec l'engagement constant de remplir ses responsabilités et de contribuer au succès du programme.
- Engagement à l'égard de la diversité, de l'équité, de l'inclusion et de la création d'un sentiment d'appartenance.

Atouts

- La préférence sera accordée aux candidats qui peuvent communiquer en anglais et en français.
- Participation antérieure au programme Emplois d'été Échanges étudiants du YMCA.
- Formation en soutien en santé mentale et en prévention du suicide (p. ex. PPSM, ASIST, etc.).
- Expérience en formation et en animation.
- Connaissance et capacité de mettre en pratique des principes antiracistes, anti-oppression, positifs à l'égard des membres des communautés 2SLGBTQIA+, ainsi que les principes de la critique de la situation subie par les personnes handicapées, de la réduction des préjugés et de l'approche axée sur les points forts.

Formation obligatoire et jours de travail prévus

- Deux formations seront obligatoires. La première aura lieu lors d'une fin de semaine début mars et la deuxième fin avril ou début mai. Leurs dates exactes seront confirmées au moment des entrevues.
- Les formations auront lieu en personne et pourront nécessiter de voyager pendant deux à quatre jours au Canada, toutes les dépenses liées au voyage et à la formation étant à la charge du YMCA.
- Tous les coordonnateurs locaux devront également travailler à temps plein pendant les heures de bureau de la première semaine de juin et être disponibles les jours de voyage du 27 juin et du 8 août.

Emplacement, période d'emploi et salaire

- Des postes sont disponibles dans l'ensemble du Canada. Les coordonnateurs locaux doivent habiter dans la région où ils sont affectés.
- Les coordonnateurs locaux travailleront 12 heures par semaine du début du mois de mars au 25 avril, puis leur horaire de travail passera à 24 heures par semaine du 26 avril au 31 mai, puis à 37,5 heures par semaine (temps plein) du 31 mai au 15 août. Le salaire de base est de 20,50 \$ l'heure.